

Résolution 1071

du Grand Conseil genevois au Conseil fédéral pour la sauvegarde de la viticulture suisse

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la consommation totale de vins suisses a connu une baisse majeure de 16% entre 2023 et 2024 ;
- que les vins suisses font les frais de la diminution de la consommation, contrairement aux vins étrangers ;
- que la consommation de vins suisses est passée de 124 millions de litres en 1994-1995 à 77,4 millions de litres en 2024 ;
- que la part de marché des vins suisses est passé de 38,9% à 35,5% entre 2023 et 2024, soit une baisse de 3,4% ;
- que les stocks de vins suisses s'élevaient à 155 millions de litres au 31 décembre 2024 ;
- que Genève est le troisième canton viticole suisse et possède la densité viticole la plus forte du pays ;
- l'intensification de la concurrence étrangère ;
- que les marges de la grande distribution sont plus élevées avec des vins étrangers ;
- que la faiblesse de l'euro renforce la compétitivité des vins de l'UE et stimule le tourisme d'achat ;
- que le secteur de la restauration n'a pas encore retrouvé son dynamisme d'avant le COVID ;
- les conditions de travail précaires parfois observées dans les vignobles étrangers ;
- que la consommation de vins de provenance lointaine alourdit le bilan carbone ;
- la possibilité de réduire nos émissions de CO₂ en privilégiant la consommation d'un produit local ;
- que près de 85% des vignes suisses sont gérées en production intégrée ;
- les méthodes de travail modernes suisses et la garantie du respect de nombreuses règles de production ;

Votée le 28 août 2025

- les menaces pesant sur le paysage en cas de disparition d'entreprises viticoles,

demande au Conseil fédéral

de modifier le système d'importation de vins en adaptant annuellement le contingent tarifaire pour le vin à la consommation et à la production de vin en Suisse.